

Référence de l'annonce : DAC-CDI-2021-05

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

POSTE	
Poste	Responsable de l'unité de coordination de l'alerte et la crise et Adjoint au directeur de la Direction alerte et crise (f/h)
Catégorie d'emploi	Catégorie 1
Emploi repère	Adjoint au directeur (f/h)
Type de contrat	CDI de droit public à plein temps. Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
Motif	Remplacement
Rémunération	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Prise de fonction	1 ^{er} octobre 2021
Renseignements	Sur le poste : Stéphane Costaglioli, Directeur de la Direction « Alerte et Crise » – tél : 01.55.12.53.12 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement et de la mobilité à la DRH – tél : 01.41.79.68.28

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE	
Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Site de Saint-Maurice (siège) : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)

PRESENTATION DE L'AGENCE	
<p>Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ; 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ; 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ; 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ; 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ; 6° Le lancement de l'alerte sanitaire. <p>Santé publique France est dirigée par une directrice générale, assistée d'une directrice générale adjointe, d'une directrice scientifique et d'une directrice de cabinet. L'Agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Ethique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. L'Agence dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de la santé. Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 grands enjeux : anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies ; numérique en santé publique ; Santé environnementale, changement climatique, environnements de travail ; fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales.</p>	

AFFECTATION

Direction : Direction Alerte et Crise (DAC)

La Direction Alerte et Crise (DAC) est chargée de la coordination, de la préparation et de la réponse aux alertes sanitaires, aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et aux crises.

Pour répondre à ses missions, la DAC dispose de 3 pôles métiers :

- L'unité de coordination « alerte et crise », chargée principalement de la coordination de l'alerte et de l'appui à la réponse dans le cadre des SSE. L'unité a la responsabilité d'un bulletin quotidien de situation. Elle élabore et met en œuvre les organisations fonctionnelles nécessaires (cellule d'anticipation, cellule d'alerte, cellule de crise) associant l'ensemble de l'agence à la gestion de ces SSE. Elle doit organiser les moyens de porter l'anticipation des situations et la préparation de la DAC à ces situations et pilote, à cette fin, l'élaboration des doctrines, des processus, des outils et procédures, des formations et exercices.
- L'établissement pharmaceutique, chargé des opérations d'achat, de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation, de stockage et de distribution des médicaments et produits de santé prévus par les plans nationaux de réponse aux menaces sanitaires graves.
- La réserve sanitaire, chargée de contribuer au renforcement du système de santé pour répondre à des situations sanitaires exceptionnelles (SSE), susceptibles de mettre en tension l'offre de soins, en ayant recours à un vivier de professionnels de santé, salariés, sans emploi, retraités, étudiants, qui se sont préalablement portés volontaires pour servir en son sein. Elle constitue, à ce titre, un des éléments de réponse dont disposent les autorités en charge de la santé et s'inscrit dans le dispositif général de mobilisation des ressources sanitaires.

DESCRIPTION DU POSTE

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre

Activités

Sous l'autorité du directeur de la DAC, l'adjoint assurera des fonctions de management, d'animation et d'organisation au sein de la direction. Il sera amené à représenter le directeur en réunion. En son absence, il assure la responsabilité et la continuité des missions de la DAC. Le cas échéant, il assurera l'intérim de la direction. L'adjoint au directeur assure également la fonction de responsable de l'unité de coordination « alerte et crise ». A ce titre, il assure, au quotidien, des fonctions de management, d'organisation et de pilotage du programme de travail de l'unité.

En qualité d'adjoint au directeur, il contribue aux activités suivantes :

- Organisation de la direction ;
- Pilotage de l'activité de la direction (définition et mise en place des orientations stratégiques de la direction, processus de programmation, suivi du tableau de bord de suivi, interface avec les autres entités de l'agence et les autres partenaires, ...);
- Management des équipes en lien avec les responsables d'unité, gestion de situations individuelles ;
- Participation aux recrutements et au développement des compétences ;
- Participation aux instances de gouvernance de l'agence (CODIR, comités de pilotage,...) ;
- Représentation institutionnelle de la DAC et de l'agence

Il est en outre responsable de l'élaboration du programme des exercices annuels de la DAC et de l'agence.

Comme responsable d'unité, il lui revient :

- d'élaborer, de définir et mettre en œuvre les objectifs opérationnels de l'unité, notamment pour ce qui concerne la mise à niveau de la documentation et de modalités d'organisation de la continuité de services de l'Agence ;
- d'assurer la coordination de la gestion des alertes et notamment réaliser la synthèse des alertes ;
- d'informer le directeur sans délai de toute alerte présentant un enjeu majeur ;
- d'assurer la coordination de l'appui à la réponse de l'Agence aux évènements sanitaires ;
- de superviser les plans de préparation aux situations sanitaires exceptionnelles et les conditions de gestion des moyens gérés par l'Agence ;
- de contribuer à la validation institutionnelle des productions scientifiques de l'unité.

De manière plus générale, il apportera une attention particulière à l'accompagnement des équipes et veillera à la qualité de vie au travail et à la motivation des collaborateurs.

Dans le cadre de ses missions, il se rendra disponible pour assurer l'appui des équipes dans le cadre de la mise en place des astreintes ou des rappels de personnels. Il peut être amené à effectuer des déplacements en outremer ou à l'étranger.

Il participera à toute activité entrant dans les missions de l'Agence si cela s'avère nécessaire en situation d'urgence ou de crise.

Les missions, activités et finalités décrites ci-dessus sont susceptibles d'évoluer, notamment en fonction des révisions périodiques des orientations stratégiques et de la programmation annuelle concernant la DAC.

Il pourra être amené à participer à d'autres activités en tant que de besoin.

Il est susceptible :

- de participer aux astreintes ;
- d'être mobilisé hors heures ouvrées pour une situation sanitaire exceptionnelle ou une crise.

PROFIL RECHERCHE

Niveau Diplôme Médecin, pharmacien ou autre professionnel de santé possédant une expertise professionnelle confirmée en gestion de crise et en santé publique.

Expérience Expérience confirmée dans la gestion de crise
Expérience confirmée dans le management d'équipe et en particulier dans l'animation d'équipe pluridisciplinaire.
Bonne connaissance de l'organisation sanitaire nationale et régionale ainsi que du système de santé français requis.

Aptitudes et Compétences Il est attendu pour ce poste :

Au plan technique :

- Maîtrise de la gestion de crise
- Capacité d'anticipation, d'organisation, de réactivité et de décision
- Qualités relationnelles et aptitude à la négociation et à la discussion
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler dans un contexte d'urgence ou de crise
- Connaissance du système de veille sanitaire français souhaitée
- Compétence en coordination de programme scientifique souhaitée
- Connaissance du système de santé publique français
- Capacité de négociation en interne comme avec les partenaires institutionnels

Au plan managérial :

- Etre force de proposition en matière de stratégie et faire preuve d'initiative
- Définir une organisation de travail répondant aux objectifs fixés
- Structurer et formaliser des activités, des processus de travail
- Assurer un retour aux agents sur les activités et les travaux réalisés
- Travailler en équipe, promouvoir et faciliter le travail collaboratif au sein de l'entité et au sein de l'établissement
- Animer des réunions d'équipe
- Conduire des entretiens de nature RH
- Valoriser les compétences, les travaux réalisés par les agents
- Identifier les sources de motivation pour les agents
- Définir les modalités de communication adaptées au sein de l'Unité
- Conseiller de façon avisée des collaborateurs

- Disponibilité : être attentif aux situations et aux personnes et répondre à leurs sollicitations dans les meilleurs délais
- Fédérateur : capacité à susciter et à favoriser la cohésion d'équipe tout en respectant les individus

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :

recrut@santepubliquefrance.fr